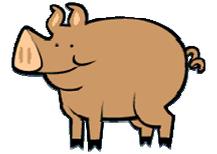


La Lettre du Viêt Tân

Grâce à un réseau de membres actifs au Viêt Nam et à travers le monde, le Parti pour la Réforme du Viêt Nam (Viêt Tân) veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques



A l'occasion du Têt (nouvel an traditionnel vietnamien) le 18 février prochain, la rédaction de la Lettre du Viêt Tân vous souhaite une excellente année du cochon d'or.



HUIT DISSIDENTS VIETNAMIENS REÇOIVENT LE PRIX HELLMAN- HAMMETT 2007

Human Rights Watch

Contacts :

New York: Sophie Richardson

London: Brad Adams

Sommaire

- 1— Huit dissidents vietnamiens reçoivent le prix Hellman-Hammett 2007
- 4— L'état de santé de Nguyen Vu Binh se dégrade rapidement. RSF demande l'amnistie du cyber-dissident
- 5— Comme un air de déjà vu...
- 7— Ngoc Tung a remplacé Thi Hau !
- 9— Rapport 2007 de Human Rights Watch sur les Droits de l'Homme au Viêt Nam
- 11— Quand faudra-t-il présenter ses papiers pour acheter des légumes ?

Viêt Nam : Des militants pour la Liberté d'Expression reçoivent le prix Hellman-Hammett

New York - Janvier 2007. L'organisation de défense des Droits de l'Homme Human Rights Watch annonce que le prix Hellman-Hammett 2007 a été décerné à huit dissidents vietnamiens, en reconnaissance de leur courage face à la répression politique.

Madame Sophie Richardson, présidente de la section Asie d'Human Rights Watch déclare : « C'est une année spéciale où sont honorées les plumes courageuses au Viêt Nam. Le mouvement démocratique prend de l'ampleur jour après jour au Viêt Nam et s'enhardit avec des prises de position publiques, malgré la répression. Le prix Hellman-Hammett témoigne de la bienveillance de la communauté internationale à leur égard et leur assurera une protection. »

Le prix Hellman-Hammett, créé par Human Rights Watch, est destiné aux écrivains et aux journalistes victimes de la répression politique. Cette année, le prix a été décerné à Nguyen Vu Binh, Do Nam Hai, Nguyen Chinh Ket, Tran Khai Thanh Thuy, Nguyen Van Dai, Nguyen Khac Toan, Pham Que Duong et Le Chi Quang.

Sophie Richardson parle des lauréats : « L'oeuvre et la vie de ces personnes concrétisent tout ce que le régime vietnamien veut cacher, c'est-à-dire l'absence de liberté d'expression au Viêt Nam, l'absence de médias indépendants et un contrôle strict de l'accès à Internet. Ceux qui pensent que le développement économique vietnamien va de pair avec une libéralisation de la vie politique doivent observer plus attentivement la situation car les entraves qui sont imposées à ces écrivains prouvent le contraire.

Les autorités vietnamiennes, déjà réputées répressives à l'en-



contre des dissidents, se sont encore durcies durant le sommet des pays de l'APEC (Association Économique en Asie-Pacifique) qui s'est tenue à Hà Nội en novembre 2006.

Le régime vietnamien n'éprouve pas le besoin de dissimuler ses agissements, même en présence de nombreux médias internationaux comme ce fut le cas à Hà Nội durant le sommet. Les dissidents étaient enfermés chez eux, avec l'interdiction de recevoir des invités ou de quitter leur habitation. Afin d'empêcher tout journaliste étranger d'y venir, la Sûreté Publique montait la garde devant leurs domiciles et des panneaux y indiquaient « Zone interdite », « Interdit aux étrangers ». Un des dissidents a même été battu par la police lorsqu'il voulut recevoir des invités.

En outre, la Sûreté Publique a arrêté au moins huit membres de la *Confédération Syndicale des Ouvriers et Agriculteurs Vietnamiens*, un syndicat indépendant du pouvoir et nouvellement créé. Actuellement, les syndicats indépendants sont interdits au Viêt Nam.

Les autorités vietnamiennes ont également encerclé les plai-

« *En honorant les dissidents, nous espérons attirer l'attention internationale sur la situation de ces personnes qui subissent la répression des autorités vietnamiennes...* »

Sophie Richardson, présidente de la section Asie d'Human Rights Watch

gnants qui campent dans le jardin public Mai Xuan Thuong à Hà Nội, afin de demander au gouvernement la restitution de leurs terres et de leurs maisons, toutes saisies arbitrairement par des autorités locales corrompues. Les jeunes sans domicile fixe ont été regroupés de force dans le centre Dong Dau, en dehors de la ville. Dans le passé, Human Rights Watch a publié une étude sur les mauvais traitements régulièrement infligés à ces enfants, en particulier à ceux qui sont internés à Dong Dau.

Ces violations quotidiennes des droits de l'homme au Viêt Nam préoccupent la communauté in-

ternationale. Non seulement le régime vietnamien emprisonne les personnes jugées menaçantes politiquement, mais il utilise aussi d'autres moyens de répression : coupure du téléphone et de la connexion à Internet ; convocations et interrogatoires incessants après chaque passage dans un cybercafé ; fréquentes perquisitions des domiciles, confiscations ou mises sous scellés des ordinateurs personnels ; pressions et harcèlement sur la famille et l'entourage proche ; utilisation des médias officiels pour discréditer les dissidents. Par ailleurs, sous la pression des autorités, les employeurs licencient les dissidents qui se retrouvent rapidement dans une situation économique précaire.

Sophie Richardson ajoute : « En honorant les dissidents, nous espérons attirer l'attention internationale sur la situation de ces personnes qui subissent la répression des autorités vietnamiennes. Beaucoup de pays ont fait semblant d'ignorer cette répression de la dissidence durant le sommet de l'APEC, donnant le sentiment aux autorités vietnamiennes qu'elles avaient le feu vert pour continuer à museler toute contestation. »

Voici une petite biographie de chacun des huit lauréats du prix Hellman-Hammet 2007



Nguyen Vu Binh: 38 ans, purge actuellement une peine de 7 ans de prison pour avoir critiqué ouvertement le régime. C'est un des premiers dissidents du mouvement démocratique vietnamien. En 2000, le journaliste Nguyen Vu Binh est licencié de la Revue Communiste (Tap Chi Cong San) pour avoir voulu créer un parti politique indépendant et une association de lutte contre la corruption. En 2002, peu après son témoignage par téléphone devant la Commission des Droits de l'Homme du Congrès des États-Unis, Nguyen Vu Binh est arrêté et condamné pour « espionnage » au cours d'un procès à sens unique.



Do Nam Hai, 48 ans, ingénieur bancaire. C'est un membre fondateur du Bloc 8406 qui a publié le *Manifeste 2006 pour la Liberté et la Démocratie au Viêt Nam*. C'est aussi l'un des représentants de l'*Alliance pour la Liberté et les Droits de l'Homme au Viêt Nam*, mouvement qui rassemble de nombreuses personnes au Viêt Nam mais également des partis politiques vietnamiens à l'étranger. Pour l'empêcher d'écrire et de communiquer, la Sûreté Publique confisque à plusieurs reprises les téléphones portables et l'ordinateur de Do Nam Hai. Depuis octobre 2006, il est convoqué quasiment chaque semaine pour interrogatoire au commissariat. Lorsqu'il refuse de se présenter, la Sûreté Publique l'emmène de force. Il est suivi dans tous ses déplacements. Un officier de cette Sûreté Publique a récemment tenté de l'intimider par un simulacre d'« accident de la circulation », lui disant peu après que ce simulacre pouvait présager un « accident » bien réel.





Nguyen Chinh Ket, 54 ans, d'abord prêtre, il quitte les ordres en 1975 mais reste attaché à l'église catholique où il enseigne dans différents séminaires. À partir de 2001, Nguyen Chinh Ket devient l'un des dissidents majeurs du mouvement démocratique. Fervent défenseur de l'unité des dissidents vietnamiens, du nord au sud ; membre fondateur de l'*Alliance pour la Liberté et les Droits de l'Homme au Viêt Nam*. Il fonde également l'*Association des Journalistes Libres du Viêt Nam*, regroupant des journalistes indépendants du régime. Le professeur Nguyen Chinh Ket parcourt actuellement les États-Unis et se rendra ensuite en Australie puis en Europe à la recherche de soutiens au mouvement démocratique au Viêt Nam. Il a l'intention de retourner au Viêt Nam après son voyage afin de poursuivre sa lutte pour la liberté et la démocratie.



Tran Khai Thanh Thuy est écrivain et journaliste. Elle se fait connaître en 2006 en diffusant plusieurs textes critiques sur le système politique vietnamien. Thanh Thuy est l'une des rédactrices du journal clandestin *To Quoc* (Patrie), diffusé à Hà Nội, Hue, Sài Gòn et également sur Internet. La journaliste indépendante a dû affronter à plusieurs reprises les autorités via les tribunaux populaires. Début octobre 2006, la Sûreté Publique mobilise des hommes de main pour forcer le domicile de madame Thanh Thuy, proférant des menaces à son égard. La Sûreté Publique refuse d'enregistrer la plainte de la journaliste. Interrogée durant plusieurs jours au commissariat en octobre, elle est licenciée par son employeur en novembre 2006. Durant le sommet de l'APEC, elle fait partie des dissidents qui se sont fait

enfermer chez eux par les autorités.



Nguyen Van Dai est avocat. En 2006, il crée le *Comité des Droits de l'Homme au Viêt Nam*. C'est le défenseur juridique des membres de l'église protestante Memmonite persécutée par le régime, notamment du pasteur Nguyen Hong Quang. Nguyen Van Dai rédige de nombreux articles sur la démocratie et la liberté de la presse. Il est arrêté en août 2006 pour avoir voulu, avec d'autres dissidents, éditer un journal clandestin. Avant le sommet de l'APEC, il est détenu du 9 au 14 novembre. Durant le sommet, il est bloqué à son domicile par la Sûreté Publique. Son téléphone et sa connexion Internet sont coupés.



Nguyen Khac Toan, 51 ans, est libéré de prison en février 2006 mais reste en assigné à résidence. Il indique que la Sûreté Publique monte la garde continuellement devant son domicile. Ancien combattant de l'Armée du Nord Viêt Nam, Nguyen Khac Toan dénonce par écrit, en 2001, la corruption et les expropriations arbitraires à l'encontre des paysans et des vétérans. Il aide ces personnes à monter des dossiers de plaintes auprès des autorités. Ses écrits sont diffusés sur Internet. En 2002, il est arrêté dans un cybercafé et condamné peu après à 12 ans de prison pour espionnage. Après avoir recouvré la liberté en février 2006, il continue le combat pour la démocratie. En août 2006, il publie le mensuel indépendant *Tu Do Dan Chu* (Liberté et Démocratie) à Hà Nội. En octobre 2006, il crée le premier syndicat indépendant au Viêt Nam. Nguyen Khac Toan est également « muselé » durant le

sommet de l'APEC.



Pham Que Duong, 75 ans, est l'un des membres les plus âgés et les plus respectés du mouvement démocratique vietnamien. Ancien membre du Parti Communiste, ancien combattant, ancien rédacteur en chef des journaux officiels, Pham Que Duong se fait connaître en 1999, lorsqu'il quitte le Parti Communiste en signe de protestation contre la radiation du général Tran Do, un proche ami très critique envers le régime vietnamien. Pham Que Duong a rédigé de nombreux articles sur la situation des droits de l'homme au Viêt Nam. C'est le rédacteur en chef du journal clandestin *To Quoc* (Patrie) auquel collabore madame Tran Khai Thanh Thuy. Il est assigné à résidence depuis plusieurs années.



Le Chi Quang, 36 ans, est avocat. En 2002 il est arrêté dans un cybercafé et condamné à 4 ans de prison pour « menace à la sécurité nationale ». Grâce à la pression internationale, il est libéré en juin 2006 (?) alors qu'il connaît de graves problèmes de santé. Mais il est assigné à résidence pour une durée de 3 ans. Les autorités ont fait d'énormes pressions sur sa famille pour l'obliger à cesser son combat démocratique, en vain car Le Chi Quang vient d'annoncer qu'il a rejoint la rédaction du journal clandestin *To Quoc*, en compagnie d'autres dissidents comme Pham Que Duong, Nguyen Thanh Giang, et Tran Khai Thanh Thuy.



L'état de santé de Nguyen Vu Binh se dégrade rapidement

RSF demande l'amnistie du cyberdissident

REPORTERS SANS FRONTIÈRES

Mise à jour d'alertes de l'IFEX du 10 octobre, 27 septembre et 29 juin 2006, 22 septembre 2005, 31, 21 et 6 mai 2004, entre autres

Dans une lettre datée du 17 janvier 2007, Reporters sans frontières a demandé au président vietnamien, Nguyen Minh Triet, d'inclure Nguyen Vu Binh dans la liste des prisonniers qui seront amnistiés à l'occasion du nouvel an lunaire, le 17 février. L'organisation attire particulièrement l'attention du chef de l'Etat sur l'état de santé du cyberdissident, qui s'est rapidement dégradé ces derniers mois.

"Il nous semble qu'il est temps de faire preuve de clémence envers cet homme, qui a déjà passé plus de quatre ans en prison et dont le seul crime est de s'être exprimé librement sur Internet," a estimé l'organisation dans son courrier.

"Nous souhaiterions également attirer votre attention sur le mauvais état de santé du cyberdissident. Détenu dans une cellule exiguë au camp de Nam Ha avec des prisonniers de droit commun, il souffre, depuis novembre 2006, d'hypertension artérielle sévère et de troubles digestifs. Son état s'aggrave de jour en jour. Malgré les multiples demandes de sa femme, il n'a jamais été examiné par un médecin et il n'a bénéficié

d'aucun traitement médical adéquat. Nous craignons aujourd'hui pour sa vie. Son cas est très semblable à ceux de Le Chi Quang et Pham Hong Son, que vous avez accepté d'amnistier en raison de leur état de santé.

Nous tenons à vous rappeler que le Viêt-nam a rendu public, en 2005, un livre blanc sur les droits de l'homme, dans lequel il s'engageait à respecter la liberté d'expression et à promouvoir une utilisation libre d'Internet. Relâcher Nguyen Vu Binh, emprisonné depuis quatre ans pour quelques articles publiés sur le Net, montrerait que ces déclarations sont suivies d'effets."

RAPPEL DES FAITS:

Nguyen Vu Binh, ancien journaliste d'une publication officielle du Parti communiste vietnamien, "Tap Chi Cong San" ("Les revues communistes"), a été arrêté le 25 septembre 2002 et condamné, le 31 décembre 2003, à sept ans de prison et trois ans de résidence surveillée.

Le cyberdissident a été accusé d'avoir entretenu des relations avec des "dissidents subversifs", comme Le Chi Quang et Pham Hong Son. Il aurait ensuite reçu, de la part "d'une organisation réactionnaire basée à l'étranger", la somme de 4,5 millions de dongs vietnamiens (environ 230 euros). Les autorités lui ont également reproché sa participation à une association de lutte contre la corruption ainsi que sa demande, faite en 2000, de créer un parti

libéral démocratique. Enfin, Nguyen Vu Binh a été condamné pour avoir publié sur Internet des textes dont le contenu présentait un "caractère réactionnaire", notamment un essai intitulé "Réflexion sur les accords frontaliers sino-vietnamiens", dans lequel il critiquait un traité conclu entre la Chine et le Viêt-nam en 1999.

En prison, il refuse toujours de rédiger son "autocritique", c'est-à-dire un texte dans lequel il reconnaîtrait sa culpabilité et ferait allégeance au parti communiste vietnamien.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Vincent Brossel,

RSF, 5, rue Geoffroy Marie, Paris 75009, France,

tél: +33 1 44 83 84 70,

fax: +33 1 45 23 11 51,

Email : asie@rsf.org, Internet:

<http://www.rsf.org>

RSF est responsable de toute information contenue dans cette mise à jour. En citant cette information, prière de bien vouloir l'attribuer à RSF.

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



Comme un air de déjà vu...

PHAN KIEN QUOC



Le 21 décembre 2006, Saparmurat Niyazov, président de la république du Turkménistan décède à l'âge de 66 ans. Avouons-le, peu d'entre nous connaissons ce pays d'Asie Centrale, tout comme son président. Mais lorsque j'ai découvert la biographie de Niyazov, j'ai eu une impression de « déjà vu ».

Quelques clics sur Internet avec le mot Niyazov ; Google renvoie 1 430 000 réponses, davantage que pour le premier ministre japonais Koizumi (1 360 000). Ce Niyazov serait donc universellement connu !

En relisant plus attentivement la biographie de celui qui était réputé le plus grand dictateur dans le monde et le plus mégalo-mane - il s'était autoproclamé président à vie du Turkménistan - , je m'aperçois que cette impression de « déjà vu » vient de la ressemblance troublante entre la vie de Niyazov et l'histoire du Parti Communiste Vietnamien (PCV), ce parti qui détient le droit de vie et de mort depuis 60 ans sur le 13ème pays le plus peuplé dans le monde.

Alors, quelles ressemblances ?

1- Commençons par la dictature de Niyazov. Il concentre en ses mains tous les pouvoirs : président de l'État, premier ministre, chef d'état major des armées. Le PCV en fait bien davantage. Il

suffit de se de-
mander : dans la société vietnamienne, qu'est ce qui est important et qui n'appartiendrait pas au PCV ? Le Parti ne se contente pas de s'approprier tous les pouvoirs au niveau central, il se « faufile » à tous les niveaux de la société. Certains prétendent que le peuple aurait confié le « droit de gouverner à vie » au PCV à travers sa Constitution. Mais il était aisé de détourner les élections alors que le pays était encore embrumé dans l'ignorance [référence aux premières et uniques élections libres du Viêt Nam en 1946 - NDT], pour ensuite prendre le pouvoir « à vie ». De son côté, Niyazov détourna le Parlement pour se faire proclamer président à vie.

Bien entendu, le PCV affirmerait que le Parlement vietnamien n'est pas aussi moutonnier que le Majlis, le parlement turkmène. Pourtant, à y regarder de près, on constate peu de différences. Vietnamiens et Turkmènes élisent leurs parlementaires respectifs. Mais aujourd'hui encore, les élections au Viêt Nam se déroulent de la façon suivante : « le Parti décide, le peuple subit ». Est-ce vraiment différent des élections turkmènes, lorsque Niyazov recueillait 99,9% des voix. Bien que le Parlement vietnamien ne soit pas bête au point d'élire un président à vie, aucun parlementaire n'oserait remettre en question le « pouvoir à vie » du PCV. Alors, quelle différence avec le Majlis ? Tous les vietnamiens sont au courant de la cession des terres -

l'une d'entre elles portant le monument Ai Nam Quan -, d'une partie de chutes Ban Gioc, et d'environ 10 000 km² de zones maritimes vietnamiennes à la Chine, mais aucun parlementaire n'y a émis d'objection. Ainsi, comment pourrait-on prétendre que le parlement vietnamien serait moins moutonnier que le Majlis ?

Tous les vietnamiens sont au courant de la cession des terres et d'environ 10 000 km² de zones maritimes vietnamiennes à la Chine, mais aucun parlementaire n'y a émis d'objection.

2- La « mégalomanie » de Niyazov n'est quasiment pas évoquée par les médias vietnamiens, même par ceux qui reprennent les informations données par les journaux étrangers. Étudiant, Niyazov adhère au Parti (Communiste Soviétique, évidemment) en 1962 à l'âge de 22 ans. En sortant de l'école polytechnique de Leningrad en 1967, Niyazov est affecté dans une centrale électrique de la banlieue de Ashkhabat. Dès lors, sa progression professionnelle et au sein du Parti est fulgurante. Si les journaux vietnamiens n'en parlent pas, serait-ce de crainte de mettre en évidence quelque similitude avec



le régime vietnamien ? Pourquoi le PCV craint-il une chose aussi visible que le jour et que tout le monde sait dans le pays ? Bien entendu, dans la société vietnamienne, certaines personnes ont réussi sans avoir pris la carte du Parti Communiste. Mais je suis certain qu'elles constituent l'exception qui confirme la règle. Face aux méfaits du PCV, elles doivent se soumettre à la règle des 3 négations : « ne rien entendre, ne rien dire, ne rien voir ».

Le chemin choisit par Niyazov ne diffère pas de celui choisi par de nombreux étudiants vietnamiens qui, par obligation, adhèrent au Parti pour tenter de se « construire » un avenir. D'autres étudiants, probablement, adhèrent par conviction. C'est leur droit, mais je leur demande de respecter la diversité des convictions.

**...la lecture du
Ruhnama conduit au
paradis !
... avec Les Pensées
de Ho Chi Minh, ceux
qui vivent déjà au
paradis (du
communisme...)
doivent continuer de
les lire !**

3- Niyazov a écrit un livre intitulé *Ruhnama*, rassemblant ses pensées, réflexions et recommandations moralisatrices. Tous les établissements scolaires du Turkménistan ont l'obligation d'intégrer dans leur programme l'étude quotidienne de ce livre. Niyazov avait déclaré « *toute personne qui lit le Ruhnama trois fois par jour est assuré de monter au ... paradis* ». Il comparait son livre au Coran et à la Bible. Trop modeste Monsieur Niyazov !

Si le Turkménistan hérite du *Ruhnama*, le Viêt Nam hérite des *Pensées* de Ho Chi Minh. Néanmoins, le PCV est bien plus rusé. Au Viêt Nam, aucune loi n'oblige quiconque à lire *Les Pensées* de Ho Chi Minh. Mais journaux et télévisions en font régulièrement des citations, désignant implicitement ces *Pensées* comme le cadre spirituel et moral de référence. Par ailleurs, dans tous les établissements supérieurs vietnamiens, universités et écoles d'ingénieur, l'étude des *Pensées* est obligatoire. Les « enseignements » de Ho sont affichés partout : dans les commissariats, les écoles, les hôpitaux, les rues, ... Alors ces « pensées » sont-elles très différentes du *Ruhnama* ? Oui, sans doute, car la lecture du *Ruhnama* conduit au paradis ! alors qu'avec *Les Pensées* de Ho Chi Minh, ceux qui vivent déjà au paradis (du communisme...) doivent continuer de les lire ! Faut-il préciser que l'humanité, de nos jours, redoute ces deux paradis !

4- On blâme Niyazov pour avoir imposé le culte de sa personnalité et de sa famille. On lui reproche particulièrement son auto-proclamation de « *turkmenbasy* », autrement dit de « *père du peuple Turkménistan* ». Il a même rebaptisé le mois de janvier par son nom et le mois d'avril par celui de sa mère. Niyazov a fait ériger de multiples statues de différentes tailles à son effigie, en de nombreux endroits, certaines plaquées en or, d'autres en bronze massif. Comble de sa mégalomanie, sa statue en or massif trône dans la capitale Ashkhabat, montée sur un mécanisme permettant de l'orienter toujours en direction du soleil. Le visage de Niyazov se retrouve également sur les pièces et les billets du pays, sur les étiquettes des bouteilles de vodka, des boîtes de chocolat, de thé et sur d'innombrables affiches. Il a même rebaptisé la ville de Krasnovodov, sur les bords de la mer Caspienne, en *Turkmenbasy*.

N'y allons pas par quatre chemins, le PCV a fait la même

**Au Viêt Nam, des
dizaines d'enfants se
sont noyés en mai 2003
à Nong Son, faute de
pont pour aller à
l'école...**

chose, ou pire encore. En effet, qui est « *le père du peuple* » ? Qui a rayé le nom de Sàï Gòn ? Qui est le plus souvent représenté sur les statues et les autels au Viêt Nam ? On blâme Niyazov pour avoir fait ériger une statue en or à Ashkhabat. Mais, au Viêt Nam, des dizaines d'enfants se sont noyés en mai 2003 à Nong Son, faute de pont pour aller à l'école. Le Parti Communiste Vietnamien avait préféré construire une statue en marbre de 150 tonnes au milieu de la plus grande place de la ville de Vinh. À titre de justification, le PCV a expliqué que « le peuple de Nghe An [*la région natale de Ho - NDLR*] attendait cette statue depuis de longues années ». Niyazov disait lui aussi, lorsqu'on le questionnait à propos des multiples statues le représentant : « *Je ne le voulais pas mais c'était la volonté de mon peuple* ».

* * *

Aucun vietnamien, sans doute, ne se réjouit de toutes ces misérables similitudes, mais la plupart des vietnamiens souhaitent au régime un sort comparable à celui de « *turkmenbasy* », mort subitement, à 66 ans. **Puisse le régime vietnamien s'en inspirer, à l'approche de ses 66 ans !**

Écrit depuis le Krasnovodov vietnamien !

**Phan Kien Quoc
28/12/2006**



Ngoc Tung a remplacé Thi Hau !

NGUYEN NGOC DUC

Le 28 décembre 2006, la réunion plénière du Comité Exécutif de la Confédération générale des travailleurs du Viêt Nam (CGTV, sous le contrôle du Parti Communiste Vietnamien) s'est terminée sur une décision importante. Il s'agit de remplacer madame Cu Thi Hau par monsieur Dang Ngoc Tung dans le rôle de président de la CGTV. Selon les sources officielles, madame Thi Hau a atteint la limite d'âge. Mais selon les sources des travailleurs du textile à Binh Duong, si « *Ngoc Tung a remplacé Thi Hau* », c'est pour tenter de redorer l'image ternie de la CGTV (et du Parti) après les grèves massives survenues en 2006.

Malheureux hasard ou pas, ce remplacement a lieu le 28 décembre 2006, soit un an jour pour jour après la première grève. Ce jour là, les 18 000 ouvriers de la société Freetrend, dans la zone industrielle Linh Trung, Thu Duc, banlieue de Sài Gòn se sont mis en grève, outrepassant les ordres de la CGTV pour demander des salaires et conditions de travail décentes. Cet arrêt de travail a été le détonateur d'une série de grèves survenues dans toute l'année 2006, touchant aussi bien les sociétés à capitaux étrangers que les entreprises domestiques, dans des régions aussi diverses que Bien Hoa, Thuc Duc, Hai Phong. En particulier à Hai Phong, les grèves ont touché des dizaines de milliers de travailleurs.

Fait étrange, les grèves de 2006 constituent un événement sans précédent dans l'histoire syndicale vietnamienne, attirant l'attention des médias nationaux

et étrangers. Or, elles n'ont pas été abordées une seule fois dans le rapport annuel du Comité Exécutif de la Confédération Générale Vietnamienne du Travail. En parcourant ce rapport, les lecteurs n'y trouvent que des actions positives, comme ce passage « *en 2006, les fédérations de tous niveaux se sont améliorées dans leur fonctionnement, organisant brillamment des concours du meilleur travailleur, du travailleur le plus innovant, dans les secteurs des ouvriers, des fonctionnaires, et des salariés ; elles se sont engagées dans l'amélioration des conditions de travail, dans la défense des intérêts des travailleurs.* » Dans « l'euphorie de l'auto-satisfaction » des réalisations de 2006, le Comité Exécutif de la CGTV a défini les objectifs de 2007 : « *Se concentrer sur la propagande et la formation* » des salariés, ouvriers, et fonctionnaires. Un autre objectif important a été défini : « *la Confédération Générale Vietnamienne du Travail doit mobiliser les travailleurs, fonctionnaires et ouvriers à construire le Parti [Communiste], à construire une administration transparente et solide.* »

En lisant ces lignes d'auto-satisfaction, les travailleurs et salariés

vietnamiens doivent rougir de honte. L'humanité est entrée dans le 21^{ème} siècle, mais il semblerait que certains soient encore restés au milieu du 20^{ème} siècle. De nos jours, qui fait encore des concours du meilleur travailleur au Viêt Nam ? S'il s'agissait de concours du meilleur abus de bien sociaux, ou bien du meilleur receveur de pots de vins, alors ce serait dans l'air du temps ! Par ailleurs, l'objectif 2007 de la CGTV étant de « faire de la propagande et de former les travailleurs, de les pousser à construire le Parti », elle doit prendre la population active vietnamienne pour des moutons soumis au bourrage de crâne continu du Parti Communiste Vietnamien !

Il est clair que l'auto-satisfaction est une « maladie » commune aux différents organismes de l'administration communiste, et sa tradition de « montrer ce qui est bien, cacher le reste » reste bien ancrée dans ce régime. Est-ce parce que madame Cu Thi Hau aurait dérogé à cette tradition qu'elle est remplacée ? Après tout, en octobre 2006, lorsque le Syndicat Indépendant s'est créé et qu'à Varsovie se tenait la Conférence pour la protection des travailleurs vietnamiens, madame



Désormais, les ouvriers n'hésitent plus à se mettre en grève afin de défendre leurs droits, outrepassant les ordres du syndicat officiel.

Thi Hau n'a pas pu cacher ses craintes devant le parlement : « si on ne donne pas aux fédérations locales le droit d'organiser les grèves, alors ce sont les travailleurs qui les organiseront eux-mêmes et dès lors, nous perdrons le contrôle. »

Le pire cauchemar des dirigeants du PCV est bien de « perdre le contrôle ». Ils se sont hérissés en entendant ces mots. Dès lors, les jours de madame Thi Hau à la tête de la CGTV étaient comptés. Mais ce remplacement ne permettra pas au syndicat à la botte du régime de redorer son blason aux yeux des travailleurs. « La perte de contrôle » est déjà en marche, comme l'avait annon-

cé madame Thi Hau. Les grèves se sont poursuivies durant toute l'année 2006, avec une perte de confiance grandissante des travailleurs envers la CGTV pour défendre leurs droits. La dernière grève en date touchant 3500 ouvriers de l'usine de chaussures Dong Anh, à Hà Nội a obligé les autorités à mobiliser de nombreux policiers pour ramener le calme. Les représentants des grévistes précisent qu'ils ont écrit plusieurs lettres à la CGTV pour demander la défense de leurs droits. N'ayant jamais reçu de réponse, les ouvriers se sont mis en grève spontanément.

Se mettre en grève spontanément pour défendre ses droits

commence à devenir une réaction naturelle chez les ouvriers et salariés vietnamiens. Car là où il y a exploitation, il y aura une lutte ouvrière. Quelle ironie ! C'est justement un slogan souvent utilisé chez les communistes du monde entier. Aujourd'hui, ce slogan devient un réflexe naturel, une réalité sociale qui se révèle au grand jour et se transforme peu à peu en un couteau qui vise un point névralgique du Parti Communiste Vietnamien. Ce couteau, comme d'autres, vont acculer la dictature à la « perte de contrôle totale ». Alors, remplacer un tel par tel autre ne suffira plus à sauver le Parti Communiste Vietnamien du destin réservé aux dictatures : **la fin.**

Rapport 2007 sur la situation des droits de l'homme au Viêt Nam

HUMAN RIGHTS WATCH

Événements de 2006

Le 10^{ème} Congrès du Parti Communiste Vietnamien (PCV) a apporté un changement significatif au Politburo avec le remplacement des vieux cadres par des membres plus jeunes. Cependant, les nouveaux venus n'ont pas apporté d'amélioration significative au respect des droits de l'homme.

Malgré un taux de croissance parmi les plus élevés d'Asie, le Viêt Nam reste à la traîne des autres pays en matière de respect des droits fondamentaux de l'homme, et reste un pays à parti unique, intolérant à toute critique.

Des centaines de prisonniers politiques ou religieux restent derrière les barreaux, dans de dures conditions. En 2006 le gouvernement a libéré une poignée

de prisonniers d'opinion mais en a arrêté des dizaines, dont des militants pour la démocratie, des cyberdissidents, des chrétiens appartenant aux minorités ethniques.

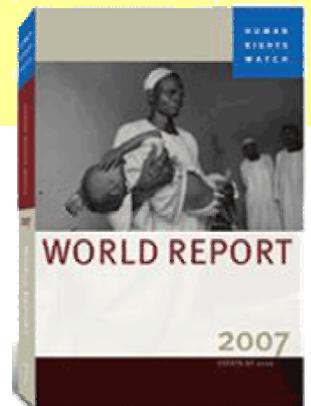
Les autorités continuent à persécuter des membres des églises indépendantes, imposent leur contrôle total sur Internet et sur la presse, limitent certains rassemblements publics, emprisonnent pour opinions religieuses ou politiques. L'existence des médias, des partis politiques, des organisations religieuses et des syndicats est subordonnée au consentement officiel et il leur est interdit d'agir dans un sens contraire à la ligne dictée par le PCV.

L'année 2006 a vu une agitation sociale sans précédent, un pouvoir tenter de museler un mouvement démocratique naissant, et la poursuite de la représen-

sion des bouddhistes et des chrétiens appartenant aux minorités ethniques.

Travail

L'année a commencé par une série de grèves spontanées impliquant des milliers d'ouvriers des usines à capitaux étrangers autour de la ville de Sài Gòn. Les ouvriers ont exigé des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail. Les grèves se sont rapidement propagées au centre et au nord du pays, mais se sont vite arrêtées quand le gouvernement a augmenté de 40% le salaire minimum des ouvriers travaillant pour les compa-



gnies étrangères, à 54 dollars par mois. C'était la première hausse du salaire minimum depuis 1999.

Mouvement démocratique

En avril 2006 plus de 100 personnes ont publiquement signé l'« Appel pour le Pluripartisme » et le « Manifeste 2006 pour la Liberté et la Démocratie ». Les initiateurs du mouvement (appelé *Bloc 8406*, d'après la date du manifeste : 08/04/2006) sont le père Nguyen Van Ly, les dissidents Hoang Minh Chinh et Do Nam Hai. En août, plus de 2.000 personnes avaient signé ces appels publics.

En octobre, les militants ont annoncé la création d'un syndicat indépendant comme alternative à la *Confédération Générale du Travail* du Viêt Nam, contrôlée par le PCV. En 2006, les dissidents ont également lancé plusieurs publications indépendantes, comme *Tu Do Ngon Luan* (« Liberté d'Expression ») et *Tu Do Dan Chu* (« Liberté et Démocratie »).

Le gouvernement a répliqué en détenant et interrogeant plusieurs dissidents considérés comme meneurs et en confisquant leurs documents, ordinateurs, et téléphones portables (voir ci-dessous).

Libérer l'expression et Internet

Les lois du Viêt Nam sur les publications interdisent strictement celles qui s'opposent au gouvernement, divulguent des secrets d'état, ou diffusent des idées « réactionnaires ». Il y a peu de publications privées ; la plupart des publications sont éditées par le gouvernement, le PCV, ou des organismes sous la coupe du PCV. En 2006 les médias d'État qui habituellement étaient autorisés à parler de la corruption, ont passé sous silence le détournement des fonds d'aide internationaux par des hauts fonctionnaires du ministère des Transports.

Le gouvernement bloque les



Plus de 2000 personnes ont signé le Manifeste 2006 pour la Démocratie et la Liberté au Viêt Nam.

Ici, les habitants de Thai Binh soutiennent ouvertement le texte.

sites Web considérés comme choquants ou politiquement sensibles, surveillent les courriels privés et les forum de discussion en ligne, et rendent les propriétaires des cybercafés responsables du contenu des informations lues ou transférées depuis ou sur Internet par leurs clients.

Le nouveau décret N° 56, portant le nom de « Sanctions Administratives sur Les Activités de l'Information et de la Culture », fait la chasse aux activités telles que la diffusion des informations « nocives », « diffamatoires » envers la nation et les héros nationaux, ou révélant les « secrets du Parti, des secrets d'État, des secrets militaires et des secrets économiques. »

Répression de la dissidence

Les militants qui lancent des publications indépendantes ou utilisent Internet pour critiquer le gouvernement sont harcelés, détenus, emprisonnés. Pour ces motifs, au moins deux cyberdissidents restent encore en prison.

Nguyen Vu Binh purge actuellement une peine de sept ans pour « espionnage », à cause de ses envois par Internet, de son témoignage soumis par écrit à la Commission des Droits de l'Homme du Congrès des États-Unis, et pour avoir communiqué sur Internet avec d'autres militants démocrates à l'intérieur du Viêt Nam et à l'étranger.

Truong Quoc Huy, détenu en

2005 pendant plus de huit mois après avoir participé aux salons de discussions sur Internet consacrés à la démocratie, a été arrêté de nouveau dans un cybercafé le 18 août 2006. Il avait exprimé publiquement son soutien au mouvement pour la démocratie.

Mi-avril 2006, deux journalistes ont été arrêtés à l'aéroport de Sàï Gòn et empêchés d'aller participer à une conférence sur la liberté d'expression à Manille.

Le 20 avril, la police a arrêté deux étudiants Montagnards et les a détenus pendant 18 jours dans une prison du Dak Lak, où ils ont été battus, interrogés et accusés d'employer Internet pour envoyer aux groupes de défense des droits de l'homme basés à l'étranger des listes de prisonniers politiques.

Le 30 juin, la police a perquisitionné la maison du dissident Nguyen Thanh Giang, confisquant des livres et des documents. Le 12 août, elle a perquisitionné les maisons de cinq dissidents, dont Nguyen Khac Toan, Nguyen Van Dai, et Hoang Tien, alors que ceux-ci se préparaient à lancer un journal indépendant. En octobre, Do Nam Hai et deux autres dissidents ont été convoqués à plusieurs reprises au commissariat pour « des sessions de travail » avec la police.

Le citoyen américain Do Thanh Cong (Tran Nam), un représentant du parti démocratique populaire, a été arrêté le 14 août, puis



expulsé du Viêt Nam le 21 septembre. D'après la presse officielle, l'ordre d'expulsion indique qu'il a été arrêté pour avoir diffusé des informations anti-gouvernementales. Pour ce même motif, six Vietnamiens arrêtés en août à cause de leurs liens avec le parti démocratique populaire restent encore en détention. En novembre, quatre Vietnamiens et trois Américains d'origine vietnamienne, arrêtés en 2005, ont été condamnés à quinze mois de prison et à d'autres peines couvertes par la prison préventive. On les accuse de terrorisme et de contrebande de matériel radio-phonique à l'intérieur du Viêt Nam.

Les militants démocrates Truong Quoc Huy et trois autres arrêtés en août - Nguyen Ngoc Quang, vu Hoang Hai, et le Ba Hai de Pham - ont été accusés de mener une propagande anti-gouvernementale.

Population

Les manifestations sont rares, particulièrement après la répression du gouvernement contre les protestations de masse, en 2001 et 2004, dans les hauts-plateaux des provinces centrales. Le décret 38, signé par le premier ministre en 2005, interdit les rassemblements publics à proximité des

lieux où le gouvernement, le PCV, ou les conférences internationales se tiennent, et impose aux organisateurs des manifestations d'obtenir la permission du gouvernement à l'avance.

Avant le congrès du Parti en avril 2006 et avant la visite du Président Bush en novembre, la police a « nettoyé » Hà Nội des enfants des rues et des personnes sans domicile fixe. Ceux-ci ont été envoyés de force dans des centres de « réadaptation », en périphérie de la ville où certains sont battus. L'armée a été déployée dans les villages des hauts-plateaux pour empêcher d'éventuelles manifestations pendant la visite de Bush.

Religion

L'ordonnance de 2004 sur la Foi et les Religions affirme le droit à la liberté religieuse. Cependant, elle exige que tous les groupes religieux se déclarent auprès des instances officielles afin d'avoir une existence légale, et elle interdit toute autre activité religieuse considérée comme susceptible de causer le désordre public, de nuire à la sécurité nationale ou de « diviser la population. »

Des disciples de quelques religions non reconnues par l'État continuent à être persécutés. La Sûreté Publique disperse leurs

rassemblements religieux, confisque leur livres religieux, convoquent pour interrogatoire les chefs religieux, dans les commissariats de police.

Les moines bouddhistes de l'Église Bouddhiste

Unifiée du Viêt Nam (EBUV) interdite, y compris son patriarche suprême, Thich Huyen Quang, et son adjoint, Thich Quang Do, sont confinés de force dans leurs pagodes.

En dépit des règlements destinés à améliorer la procédure d'enregistrement, les centaines de propriétaires de maisons qui servent de lieux de cultes protestants qui ont demandé en 2006 leur enregistrement ont vu leur demandes rejetées, ignorées, ou bien leurs dossiers renvoyés non ouverts. Sont concernées 500 églises protestantes des minorités ethniques des montagnes du nord-ouest. Dans les hauts-plateaux des provinces centrales, quelques églises de Montagnards liées à l'Église évangélique officielle (ECVN), reconnue par le gouvernement, ont réussi à se faire enregistrer. Néanmoins, les Montagnards appartenant aux églises chrétiennes non agréées par le gouvernement subissent une forte pression pour rejoindre l'ECVN ou bien pour renoncer à leur foi, malgré un décret de 2005 interdisant de telles pratiques.

En mai 2006, une cinquantaine de policiers ont perquisitionné la maison - qui est aussi lieu de culte - du pasteur Mennonite Nguyen Hong Quang. Ils ont démoli les agrandissements en cours. Quang, un ancien prisonnier politique, est l'un des signataires du Manifeste 2006 du Bloc 8406.

Même les groupes reconnus officiellement font face à des problèmes. Plus de cinquante moines et nonnes de l'église bouddhiste officielle du Viêt Nam (VBC) ont manifesté en juillet 2006 pour protester contre l'emprisonnement et les tortures infligées à huit moines bouddhistes. L'un des moines a été battu à mort durant sa garde à vue. Le cas a été jugé par le tribunal populaire départemental de Bac Giang. Les policiers mis en cause ont seulement écopé d'une mise à pied provisoire.



Le pasteur Nguyen Hong Quang au milieu de sa maison démolie par la Sûreté Publique en mai 2006.

Prison et torture

Des centaines de prisonniers religieux et politiques demeurent en prison dans l'ensemble du Viêt Nam. Cela inclut plus de 350 Montagnards condamnés depuis 2001, accusés d'activités politiques ou religieuses pourtant paisibles ou d'avoir cherché asile au Cambodge.

L'usage de la torture et d'autres mauvais traitements sur les détenus est prouvé de façon indiscutable. Les prisonniers sont placés à l'isolement dans des cellules étroites, sombres, sales. Ils sont frappés et subissent des chocs avec des bâtons électriques.

La police arrête et maintient couramment en détention des suspects sans ordre écrit. Les procès faits aux dissidents sont cachés au public, aux médias, et aux familles des détenus. Sous le décret administratif 31/CP relatif à la détention, des individus accusés d'avoir attenté à la sécurité nationale peuvent être mis en

résidence surveillée jusqu'à deux ans sans passer devant un juge.

Acteurs internationaux principaux

Ceux qui aident financièrement le Viêt Nam, dont la banque mondiale, la banque de développement asiatique, et le Japon ont manifesté leur vive préoccupation lorsqu'éclata en janvier le scandale du détournement massif des fonds d'aide par le ministère de transport, qui conduisit à la démission et à l'arrestation de plusieurs fonctionnaires du ministère.

L'Union Européenne est la plus généreuse à l'égard du Viêt Nam. Tandis qu'elle prêtait attention aux libérations de prisonniers politiques, elle plaçait le Viêt Nam dans la liste des pays préoccupants dans son rapport de l'année 2006 sur les droits de l'homme. En mai, une délégation du Parlement européen en déplacement au Viêt Nam réclamait la libération des prisonniers d'opinion, le

libre accès pour la presse internationale aux hauts-plateaux des provinces centrales, et l'abolition de la peine de mort. En septembre, le Royaume-Uni a loué la diminution de la pauvreté au Viêt Nam mais a dit qu'il lierait la poursuite de son aide au meilleur respect des droits de l'homme, à la politique l'anti-corruption, au bon gouvernement et à la réforme financière.

Les relations avec les États-Unis ont atteint, en 2006 un niveau sans précédent, avec la reprise du dialogue sur les droits de l'homme – dialogue qui avait été suspendu depuis 2002 – et avec la visite du Président George Bush en novembre. Les USA ont retiré le Viêt Nam de la liste des pays particulièrement préoccupants pour atteinte aux libertés religieuses (Countries of Particular Concern). À la fin de l'année 2006, les USA ont accordé au Viêt Nam le statut de pays bénéficiant de « relations commerciales normales et permanentes. »

Quand faudra-t-il présenter ses papiers pour acheter des légumes ?

TRAN DUC TUONG

En ce début d'année, journaux et opinion publique commentent beaucoup la circulaire imposée par le Ministère de la Poste et des Télécommunications (PTT) concernant « l'encadrement de l'utilisation des cartes pré-payées pour téléphones mobiles ». Cette circulaire qui est entrée en application depuis le 1er janvier oblige les vendeurs de téléphones mobiles à déclarer la vente des cartes pré-payées, les numéros attribués, l'identité pré-

cise de chaque acheteur (nom, prénom, date de naissance, adresse) sur la foi de son certificat de citoyenneté – chung minh nhan dan – ou de son certificat de résidence – ho chieu -. Les personnes qui n'auront pas ces pièces d'identité devront passer par un tiers disposant de ces pièces officielles et qui voudra bien faire l'achat.

Posséder un téléphone mobile ne veut pas dire qu'on peut l'utiliser immédiatement. Il faut passer par un opérateur téléphonique pour obtenir une carte

SIM (soit par abonnement, soit en pré-payant). On compte actuellement cinq opérateurs au Viêt Nam, tous publics ou semi-publics : Vinaphone (PTT), Mobiphone (une joint-venture entre les PTT et Comvik, un opérateur suédois), Viettel Mobile qui appartient à l'armée, EVN qui appartient à Electricités du Viet Nam, et S-Fone qui appartient à La Poste de Sài Gòn.

Dans le cadre d'un abonnement téléphonique, il est normal que les opérateurs recueillent l'identité précise de l'acheteur pour



la facturation du service. Ceux qui ne souhaitent pas prendre un abonnement achètent des cartes pré-payées, comme les touristes par exemple. Selon le journal électronique VietNamNet, seuls 30% des utilisateurs choisissent un abonnement, alors que 70% préfèrent les cartes pré-payées. Le journal économique Sài Gòn Tiep Thi ajoute qu'une personne possède généralement plusieurs cartes pré-payées, soit autant de numéros de téléphones différents. Les statistiques des PTT indiquent 9,8 millions d'achats de cartes pré-payées en 2005, 15,2 millions en 2006 et projettent 24 millions en 2010.

Ces statistiques montrent que les vietnamiens, même vivant dans un pays en voie de développement, sont friands de technologies modernes. Cette réalité démontre l'aspiration des vietnamiens à échanger l'information, notamment à prendre des nouvelles de leurs proches. Or, les compagnies occidentales qui ont mis en place les réseaux de téléphonies mobiles au Viêt Nam l'ont fait sur le modèle de leur pays d'origine. Dans les pays occidentaux, la législation interdit aux

autorités de s'immiscer dans la vie privée des citoyens, sauf exception. Les conversations téléphoniques effectuées sur les téléphones mobiles des gens relèvent du domaine privé. Les écoutes téléphoniques sont sévèrement réglementées et soumises à l'approbation des juges. Sans autorisation légale, les écoutes téléphoniques peuvent mener à des scandales retentissants comme l'affaire des écoutes de l'Élysée.

Jusqu'à présent au Viêt Nam, l'achat des cartes pré-payées était très simple, « aussi simple que d'aller acheter des légumes au marché » disait un opérateur téléphonique. Mais aujourd'hui, les autorités vietnamiennes n'acceptent plus que leurs citoyens puissent s'échanger librement des informations hors du contrôle de l'état. La circulaire imposant la déclaration de l'identité des acheteurs de cartes pré-payées a été lancée sans doute de peur qu'ils ne fomentent des complots pour renverser le régime ! Car cette mesure ne protège aucunement les opérateurs contre un quelconque aléa économique. Son seul but est de permettre au régime communiste de retrouver l'identité des personnes qui fournissent les moyens aux dissidents de communiquer avec des journalistes à l'étranger. Cette circulaire prévoit une coopération étroite avec le ministère de la Sécurité Publique et celui de l'Information. Les autorités ajoutent qu'avant cette circulaire « certains éléments perturbateurs ont profité de la situation pour diffuser des informations erronées et malhonnête à destination des médias étrangers, dans le but de salir le Parti et la République So-



Les téléphones mobiles sans abonnement sont devenus un moyen pour les dissidents de briser l'isolement dont ils sont victimes.

cialiste du Viêt Nam... ». Selon les autorités, cette circulaire permettra d'« empêcher les mauvais éléments d'utiliser les téléphones mobiles pour créer des troubles dans la société... ».

Non seulement la circulaire réglementant la vente des cartes téléphoniques pré-payées embête les utilisateurs de téléphones mobiles, mais elle crée un préjudice aux sociétés qui vivent de la vente de ces cartes. Les sondages effectués auprès des étudiants de Hà Nội montrent qu'ils pensent diminuer leurs achats de cartes pré-payées. Cette prévision est confirmée par Nguyen Manh Hung, vice-président de la compagnie Viettel, qui ajoute que la baisse des ventes de cartes ne sera pas totalement compensée par l'augmentation des abonnements. Si, auparavant, acheter une carte pré-payée était aussi simple que d'acheter des légumes au marché, cette simplicité est aujourd'hui révolue. On peut alors se demander : faudra-t-il un jour présenter ses papiers pour acheter ses légumes ?

...les autorités vietnamiennes n'acceptent plus que leurs citoyens puissent échanger librement des informations hors du contrôle de l'état.

contact@viettan.org — www.viettan.org

BUREAU PRINCIPAL

2530 BERRYESSA RD. #234
San Jose, CA 95132 — USA
Tél. : (1) 408-347-8830

Fax : (1) 408-347-8730

ASIE

P.O. Box 223
Shiba, Tokyo 105-91 — JAPAN
Tél. / fax : (81) 3.3765.5317

EUROPE

BP130
92185 Antony Cedex- FRANCE
Tél. / fax : (33) 1.46.86.85.22

AUSTRALIE

P.O. Box 791
Bankstown, NSW 2200
Tél. / fax : (61) 2-9757-3072

